

Souscripteur/trice

Le souscripteur décide si sa compagnie d'assurance assurera ou non les risques liés à une activité professionnelle. Récolte détruite, entrepôt en feu, avion qui s'écrase... A lui de voir si le dommage peut être couvert, et à quelles conditions.



Les formations en Auvergne-Rhône-Alpes

0

Formations en cours
de programmation

Les offres d'emploi aujourd'hui en Auvergne-Rhône-Alpes

- [Souscription d'assurances](#)

Pour élargir votre recherche :

[Les métiers de la banque, des assurances et de l'immobilier](#)

Potentiel d'embauche, salaire, types de contrat, entreprises, ... Sur Cleor, obtenez des informations sur **les conditions d'emploi de ce métier en Auvergne-Rhône-Alpes** en cliquant sur le(s) lien(s) ci-dessous :

- [Souscription d'assurances](#)



Description métier

Activités

Évaluer les risques

Sa première mission : estimer les risques qu'il fait courir à sa compagnie en acceptant de prendre en charge tel ou tel client (le plus souvent un professionnel du secteur industriel ou agricole). Pour ce faire, il étudie avec soin le dossier du candidat et fait appel à des inspecteurs vérificateurs pour visiter les sites (ateliers, usines, chantiers de construction, bâtiments agricoles...). Enfin, il accepte ou non de garantir le risque, en argumentant les motifs d'un éventuel refus.

Définir les termes du contrat

Le souscripteur supervise également la rédaction des contrats : il adapte les clauses standard, habituellement proposées par sa société, pour faire du sur-mesure. Il fixe aussi les conditions de garantie (plafond, franchise...) et calcule le montant des primes à payer par l'assuré. Éventuellement, il demande au client d'adopter des mesures préventives pour limiter les risques qu'il encourt.

Assurer un suivi

Une fois le contrat signé, il participe activement à son suivi. Si les données changent en cours de route, par exemple si l'activité du professionnel assuré se développe à l'international, il procède aux ajustements nécessaires et rajoute des clauses au contrat.

Où et comment ?

Un travail de bureau

Salarié d'un cabinet de courtage, d'une société d'assurances ou d'un agent général, le souscripteur passe une grande part de son temps sur ses dossiers, à analyser minutieusement les risques. Il exerce donc un travail de bureau, mais échange avec de nombreux interlocuteurs.

Des décisions prises en collaboration

Pour statuer sur le cas d'un client potentiel, le souscripteur s'appuie sur les éléments fournis par l'inspecteur vérificateur et rencontre éventuellement les agents du réseau de sa compagnie d'assurances pour compléter ses informations sur l'entreprise à assurer. Il échange aussi avec les

courtiers et d'autres souscripteurs de sa compagnie. Une fois son accord donné, il tient compte de la politique globale de l'assureur qui l'emploie pour fixer la tarification des cotisations dues par le professionnel.

Des déplacements ponctuels

Pour cerner au mieux les activités professionnelles des potentiels assurés et se faire une idée des risques à garantir, il arrive parfois qu'il se déplace lui-même sur le terrain.

Compétences

Vigilance et anticipation

Gérant des contrats d'un montant élevé, ce professionnel doit faire preuve d'une grande vigilance. Quand il étudie le dossier d'un client, il lui faut repérer les paramètres qui peuvent s'avérer lourds de conséquences pour l'assureur. Il doit être capable de se projeter dans l'avenir et d'anticiper les éventuels sinistres, pour trouver l'équilibre entre la prudence et l'intérêt commercial de sa société.

Connaissances techniques

Établir un contrat pour une entreprise industrielle suppose de mener des recherches techniques sur ses activités. Un souscripteur ayant des connaissances pointues dans tel ou tel domaine sera plus à l'aise pour évaluer les risques auxquels son client peut être confronté, et donc plus efficace. Dans le cas contraire, il devra solliciter l'avis d'experts.

Négociation et information

Le souscripteur doit maîtriser l'art de la négociation. Il consacre également une bonne partie de son temps à justifier ses choix, arguments à l'appui. Il joue un rôle d'interlocuteur auprès des intermédiaires (agents généraux, courtiers) comme des assurés, qu'il doit pouvoir renseigner sur leurs contrats.

Diplômes, certifications

Diplômes et certifications

Important. Le parcours de formation pour accéder à un métier n'est pas toujours celui qu'on imagine ! Des professionnels qui exercent le même métier, ont parfois suivi des parcours de formation différents, sans oublier que ceux qui suivent la même formation n'exercent pas forcément le même métier !

Diplôme d'école supérieure de commerce et de gestion, diplôme d'ingénieur, master en droit des assurances, diplôme d'actuaire... permettent d'accéder au métier de souscripteur. Mais pas forcément dès la sortie des études. La meilleure stratégie pour se faire recruter ? Se doter d'une seconde compétence (par le biais d'un diplôme) ou acquérir une petite expérience professionnelle dans un secteur en rapport avec les clients que l'on sera amené à assurer. Pour un poste de souscripteur junior, une licence professionnelle peut suffire.

Niveau bac + 3

- Diplôme de l'École supérieure d'assurances (ESA) (bachelor assurances)
- Licences pro assurance, banque, finance

Niveau bac + 5

- Diplôme d'école supérieure de commerce et de gestion
- Diplôme de l'École nationale d'assurances (ENASS) ou de l'Institut des assurances
- Diplôme d'université (DU) droit des assurances
- Diplôme d'ingénieur ou d'actuaire
- Master droit des assurances ; actuariat ; monnaie, banque, finance, assurance ; économétrie, statistiques ; mathématiques appliquées, statistique

• Niveau I : Master et supérieur

- [Actuaire](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Diplôme de l'ESSEC programme grande école](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master droit, économie, gestion et science politique mention droit privé spécialité banque, assurance, immobilier](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master droit, économie, gestion mention droit patrimonial, immobilier et notarial spécialité droit de la responsabilité et des assurances](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Master droit, économie, gestion mention finance spécialité banque - finance - assurance](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

• Niveau III : BTS, DUT

- [Conseiller en assurance et épargne](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

Ressources

Autres ressources

Publications Onisep :

- Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance - Parcours - 2016 - Onisep

Sites internet :

- www.ffsa.fr
Fédération française des sociétés d'assurances
- www.metiers-assurance.org
Observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance

Vidéos

